

## COMMISSION DE DROIT SOCIAL

### MISE EN PLACE D'UNE RETRAITE " SUR-COMPLÉMENTAIRE " OBLIGATOIRE

Dans notre communication du 24 mai dernier, nous vous avons informé du projet de la Direction Générale sur la mise en place d'une retraite sur-complémentaire à caractère obligatoire. Nous vous avons également proposé de répondre à un sondage.

Les résultats de ce sondage, remis préalablement à la Direction, font ressortir, à **hauteur de 95,4%**, votre refus du projet envisagé par BNP Paribas, confortant ainsi notre propre positionnement.

Nous avons, dès le début de cette réunion, précisé à la Direction Générale que FO était opposé à la mise en place de ce dispositif, du moins, en l'état.

De plus, nous avons cité les principaux motifs repris dans vos réponses, à savoir :

- ⇒ cotisations des salariés à caractère obligatoire,
- ⇒ attachement du personnel aux abondements du PEE et des augmentations de capital,
- ⇒ perte d'acquis sociaux par la suppression des primes de médaille des 20 et 30 ans d'ancienneté,
- ⇒ perte de pouvoir d'achat,
- ⇒ etc. ...

**Nous avons précisé à la Direction Générale que nous n'étions pas contre le principe de la mise en place d'une retraite sur-complémentaire, mais que nous étions opposés aux conditions reprises dans ce projet.**

Nous avons proposé :

- la création d'une sur-complémentaire retraite entièrement à la charge de l'Entreprise en complément des mesures existantes,
- ou bien :
- une mise en place à caractère facultatif, sans porter atteinte aux dispositions existantes.

La Direction nous semble fortement attachée à ce projet. Elle souhaite une 4ème rencontre le **28 juin prochain** afin de nous présenter de nouvelles propositions. ... Wait and see ! ...

**Sans vouloir anticiper sur ces futures propositions, vos représentants FO ne s'inscriront pas dans une démarche et un projet qui aboutiraient à une régression de vos acquis sociaux.**

Résultats du sondage FO ⇒ consultez le lien ci-dessous :

<http://www.fobnpparibas.com/DELEGATION%20NATIONALE/pdf%202011/Sondage%20FO%20BNPP%20V2.pdf>

---

*Nous sommes sur le Web !*

*Rendez-nous visite à l'adresse :*

[fobnpparibas.com](http://fobnpparibas.com)

---